



Compte-rendu de la 2ème Assemblée Générale de SOS Félin & Co.

La 2ème Assemblée Générale de SOS Félin & Co. s'est déroulée le 3 décembre 2011, de 15h00 à 17h30, au Parc des Félin, à Nesles. Une cinquantaine de personnes avaient répondu présentes.

L'ordre du jour était le suivant :

- Rapports moral et financier par le président,
- Rappel succinct des programmes en faveur de la sauvegarde des animaux soutenus par l'association en 2011
- Prospection sur un programme propre à l'association en 2012
- Zoom sur la situation actuelle en Asie du Sud Est avec une présentation inédite
- Séance ouverte avec discussion

Rapport moral

Grégory Breton, président de l'association, après avoir remercié les participants de leur présence, présente le bilan des adhésions.

A ce jour¹, SOS Félin & Co. compte 224 adhésions, dont 90% de parrainages.

- Adhérents : 17
- Bienfaiteurs : 3
- Parrains : 202
- Photographes : 2

30 espèces font l'objet de parrainage(s).

Les espèces les plus parrainées sont, comme l'année dernière :

- les panthères des neiges 36 (18%)
- les tigres de Sibérie 29 (14%)
- les panthères de l'Amour 28 (14%)

Près de 50% des adhérents 2010 ont renouvelé leur soutien en 2011.

Rapport financier

Le résultat financier de l'année 2011 s'élève à 14.703,24 euros

	2011
SOLDE au 1er janvier	11 344,72 €
RECETTES de l'année	20 855,85 €
DEPENSES de l'année	2 509,45 €
Sommes REVERSEES aux associations	14 987,88 €
SOLDE en fin d'année	14 703,24 €

¹ Nous prenons en compte ici les adhésions enregistrées après l'AG 2010 et celles enregistrées en 2011

Les recettes obtenues en 2011 proviennent principalement des cotisations des membres et des dons collectés dans les urnes situées à l'accueil du Parc des Félines et dans l'observatoire des tigres de Malaisie. Une autre source de revenus est fournie par un pourcentage que la SARL « Le Parc des Félines » concède à l'association sur la vente de produits tels les médailles et les DVD. Enfin, 2 entreprises ont effectué des dons : SOUPEMEDIA et KPDP.

Les dépenses regroupent principalement l'achat des plaques de parrainage et les frais de banque. Enfin, les dons effectués aux autres associations sont détaillés dans le § ci-dessous.

Pour rappel : 1000 euros ont été placés sur un livret A en 2010.

Programmes soutenus en 2011 et prospection 2012

Le détail des dons effectués en 2011 est le suivant :

09/03/2011	International Snow Leopard Trust (<i>programme en faveur des panthères des neiges</i>)	2 000,00 €
09/03/2011	Wilderness & Wildlife Conservation Trust (<i>programme en faveur des panthères du Sri Lanka</i>)	2 000,00 €
09/03/2011	Cheetah Conservation Fund (<i>programme en faveur de la conservation des guépards</i>)	1 500,00 €
09/03/2011	Black-Footed Cat Working Group (<i>programme en faveur des chats à pieds noirs</i>)	1 500,00 €
09/03/2011	Proyeto Gatos Del Monte (<i>programme en faveur des chats de Geoffroy</i>)	1 487,88 €
11/05/2011	Small Wild Cat Alliance (<i>en faveur du chat pêcheur et du chat des Andes</i>)	1 500,00 €
11/05/2011	Fauna Andina (<i>programme en faveur du guiña et du puma</i>)	1 500,00 €
11/05/2011	Poh Kao (<i>programme en faveur du tigre d'Indochine</i>)	1 500,00 €
01/06/2011	Iranian Cheetah Society (<i>programme en faveur du guépard d'Iran</i>)	2 000,00 €

Soit un total reversé de

14 987,88 €

Grégory Breton évoque la mise en place d'un possible programme propre à l'association. Plusieurs pistes vont être étudiées en 2012, notamment :

- Le chat rubiginieux au Sri Lanka (actuellement, 7 parcs zoologiques en Europe hébergent des chats rubiginieux, mais il n'existe que très peu de photos de ces chats à l'état sauvage)
- Les petits félins africains (le Bénin pourrait être envisagé comme terrain de prospection, en s'appuyant sur les contacts que nous avons dans ce pays via l'association [Koutammarikou](#)².)

Pour réfléchir dans un 1^{er} temps à ce que pourrait être ce programme, Patrick Jardin propose la mise en place d'un « comité scientifique », composé de membres de l'association. Des informations complémentaires seront bientôt disponibles.

Infos diverses

Reçu fiscal :

L'association a sollicité dès 2010 la Direction des Services Fiscaux de Seine et Marne dans le but d'obtenir l'autorisation d'émettre des reçus fiscaux permettant à ses membres de bénéficier d'une réduction d'impôts.

Suite au refus de cette instance, Grégory Breton s'est ensuite tourné vers la Commission Nationale (Hôtel des Impôts, Paris-Saint-Sulpice), où il a été convoqué le 25 octobre dernier, pour présenter le dossier.

Lors de cette réunion, la Commission a laissé entendre que les associations éventuellement éligibles sont celles qui développent des programmes de soutien en France. Or, à l'heure actuelle, SOS Félines & Co. joue « uniquement » un rôle d'intermédiaire vers des programmes déjà existants et basés à l'étranger.

² Le but de cette association est d'aider l'ethnie Somba dans les domaines de l'éducation, de l'enfance et de la défense du patrimoine

La Commission s'est cependant donné le temps d'étudier le dossier mais, malheureusement, a confirmé par écrit quelques semaines plus tard son refus. Cette décision nous déçoit beaucoup car d'autres associations liées à des zoos ont obtenu par le passé cette possibilité d'émettre des reçus fiscaux...

Nous renouvellerons néanmoins notre demande en fonction des actions mises en place par l'association et/ou de l'évolution de la réglementation.

Chats à pieds noirs :

Cette espèce même si elle n'est pas représentée actuellement au Parc des Félines a fait l'objet de plusieurs parrainages en 2011. Et bien, désormais, les parrains pourront découvrir leurs protégés puisque...Grégory annonce l'arrivée en 2012 d'un couple en provenance des Etats-Unis.

Grégory profite de l'assemblée pour présenter quelques photos qu'il vient juste de recevoir d'Alex Sliwa, le spécialiste mondial des chats à pieds noirs, que certains ont pu voir lors de la conférence qu'il a donnée au Parc des Félines en août dernier. Ces photos proviennent d'un appareil mis en place en face d'un terrier.

Ont ainsi été « piégés » photographiquement une femelle et ses petits, un porc-épic, une mangouste... Voici quelques exemples ...



Crédit photos : Alexander Sliwa & Black-Footed Cat Working Group.

Présentation sur le Kirghizstan

En août, Grégory a été convié au Kirghizstan, en tant qu'expert, pour présenter, devant la Présidente de la République, Roza Issakovna Otounbaïeva, et de nombreux officiels, le travail réalisé en parcs zoologiques et dans la nature en faveur de la sauvegarde de la panthère des neiges...

En effet, la création d'un parc zoologique, où la panthère devrait avoir sa place, est prévue dans la capitale Bichkek et la volonté est de présenter les animaux dans de bonnes conditions (en répondant notamment aux standards de l'EAZA). Le regard expert que Grégory pouvait apporter était donc très important pour eux.

Au travers de sa présentation, Grégory nous fait voyager ...

Le Kirghizstan est un pays d'Asie Centrale, très montagneux. Il est encadré par le Kazakhstan au nord, l'Ouzbékistan à l'ouest, le Tadjikistan au sud-ouest et la Chine au sud-est et à l'est. D'une superficie de 198 500 km², le pays est totalement enclavé et ne possède pas d'accès à la mer.

Il a connu récemment 2 révolutions successives et sa présidente actuelle, qui ne pourra pas faire l'objet d'un nouveau mandat, tente d'ouvrir le pays vers l'extérieur : développement du tourisme, tirer profit de la situation géographique...

Le pays abrite une réserve très importante pour la conservation : la réserve de Sarychat-Ertash, créée en 1995, dans le but de protéger, entre autres, 2 espèces en grand danger, la panthère des neiges et l'argali. Des gardes ont été mis en place pour lutter contre le braconnage, mais la principale menace provient à l'heure actuelle de la société canadienne KUMTOR, société d'extraction de minerai, qui étendrait illégalement sa prospection à l'intérieur de la réserve.

La présidente est consciente de cette menace et si l'extraction du minerai ne peut être abandonnée (source principale de devises), au moins doit-elle se faire en respectant la loi de protection de la nature.

Présentation de la campagne 2012 de l'EAZA-IUCN/SSC



Après la campagne 2011 en faveur des grands singes, l'EAZA lance sa nouvelle campagne de conservation sur la faune souvent méconnue et menacée du Sud-Est Asiatique...

Outre les célèbres orangs-outans, tigres et rhinocéros qui ont déjà fait l'objet de leur propre campagne par le passé, cette année sera l'occasion de sensibiliser à la protection des pangolins, vautours, tortues, petits félins...de cette partie du globe. Le saola sera l'emblème de cette campagne.

Le **saola** (*Pseudoryx nghetinhensis*) est un bovidé découvert dans la chaîne annamitique, au Vietnam, en 1992 et décrit officiellement en 1993 dans la revue scientifique *Nature*. Il vit essentiellement dans les forêts du Laos et du Vietnam. Il est classé par l'UICN comme en danger critique d'extinction.

La campagne a pour but de récolter des fonds destinés à financer des programmes de conservation pour certaines espèces très menacées ou menacées.

Grégory présente quelques photos de ces espèces : héron à ventre blanc, muntjac, calao de Walden, rhinocéros de Sumatra, chat pêcheur....

Plus d'infos sur cette campagne sur le site officiel : <http://www.southeastasiacampaign.org/>

A noter : dans le cadre de cette campagne, une journée sera organisée au Parc des Félines afin de récolter des fonds. Les volontaires seront les bienvenus pour apporter leur aide. Plus d'infos prochainement...

Grégory nous présente ensuite les transparents proposés par le Dr Elizabeth Bennett, lors de la conférence annuelle de l'EAZA (Montpellier, septembre 2011).

Cette communication dresse un constat autant alarmant qu'édifiant sur les menaces qui pèsent sur la faune de l'Asie du Sud-Est.

L'Asie du Sud-Est est une région à très forte densité humaine (notamment l'Indonésie avec l'Ile de Java). Les grandes cités, le développement du réseau routier jouent bien sûr un rôle néfaste sur la faune (disparition de l'habitat naturel, fragmentation du territoire).

Cependant dans cette présentation, le Dr Bennett a voulu insister sur une autre menace : le commerce illégal des animaux.

Elle montre, photos à l'appui, comment des réseaux organisés de vendeurs utilisent des méthodes de plus en plus sophistiquées pour faire passer en contrebande pangolins, tigres, ours, tortues, ivoire et autres animaux très prisés ainsi que des parties d'animaux.

On peut ainsi voir des pattes d'ours dans le châssis d'une voiture, des pangolins dissimulés dans des stocks de produits congelés, des cargaisons d'ivoire dans un compartiment caché d'un camion, un bébé tigre saisi à la frontière thaïlandaise parmi une valise remplie de peluches de tigres, des oiseaux camouflés dans des bas de pantalons pour les vendre dans d'autres pays ...

Les chiffres sont effarants : en 2000, 25 tonnes de tortues « passaient » par semaine de Sumatra en Chine. En 2004, 7 tonnes. Non pas que le trafic se soit essoufflé, mais parce que la population de tortues avait chuté !!! Constat identique pour les pangolins...

La motivation de ce trafic est bien sûr l'argent.

Les animaux sont revendus comme animaux de compagnie, pour la nourriture ou encore pour la médecine traditionnelle.

Le Dr Bennett déplore que malgré les efforts des organisations telles que la Wildlife Conservation Society, «ils n'arrivent pas à protéger certaines des espèces les plus précieuses». La gestion des aires protégées n'est pas toujours une priorité dans les zones concernées.

À long terme, le Dr Bennett pense que les programmes d'éducation sont essentiels dans la réduction de la demande. À court terme, il est nécessaire de traiter le commerce comme un crime organisé et de consacrer des ressources considérables pour le combattre.

Pour les zoos et les aquariums, elle a souligné l'importance d'éduquer les visiteurs. Elle a également souligné le rôle que la communauté EAZA peut jouer dans la recherche, dans le lobbying, dans le soutien des programmes sur le terrain et des campagnes de conservation.

Remarque des participants :

La France n'a pas forcément de leçon à donner sur le commerce excessif de certaines espèces. Ainsi, l'effet de mode peut provoquer la même destruction. Il en fut ainsi par exemple des ortolans, des pibales (ou civelles) : la demande était telle que les populations ont chuté (et les prix augmenté en conséquence !!!)

Présentation sur la panthère des neiges

Au travers de quelques photos, Grégory nous rappelle les actions entreprises par *l'International Snow Leopard Trust* dans les différents pays où se rencontre la panthère des neiges.

Par exemple :

- Inde : compensation de la prédation effectuée par la panthère (bétail assuré)
- Pakistan : vaccination des troupeaux
- Mongolie : aide à la création d'entreprises (artisanat réalisé par les femmes)
- ...

Compte-rendu rédigé par Mylène Pillière, secrétaire de l'association SOS Félines & Co., avec l'aide de Francine Ponce, qui est ici remerciée.

Annexe : liste des participants à l'AG 2011

Papillon Usseglio	Jean Pierre Bisig
Jack Hurault	Colette Niollet (Villages solidaires)
Joëlle Hurault	Georges Catala
Sandrine Le Bastard	Chantal Boutaric
Carole Calais	Murielle Boulet
Jean Louis Aublet	Christiane Cropat
Sylvie Mainguin	Nathalie Lebrun
Jean Louis Deyris	Céline Meignant
Catherine Deyris	Frédérique Slagt
Laurent Rodrigues de Carvalho	Aurélie Roudel
Guillaume Gourdy	Maria Jardin
Bernard Gourdy	Jérôme Hayer
Maria Gourdy	Mylène Pillière
Virginie Landry	Isabelle Fargas
Francine Ponce	Patrick Zaire
Thibault Durocher	Cathy Zaire
Bernard Munier	Marcellus Beerens
Monika Köhler	Daniel Manganelli
Gilbert Mottaz	Jean -Claude Germain
Philippe Dominico	Mado Jardin
Emmanuel Dutronquay	Grégory Breton
Patrick Jardin	Sébastien Verdin
Héloïse Gaillard	Olivier Wojciechowski